

3.6.2015

A8-0175/4

Amendement 4

Yannick Jadot, Ska Keller
au nom du groupe Verts/ALE

Rapport

A8-0175/2015

Bernd Lange

Négociations du partenariat transatlantique de commerce et d'investissement (PTCI)
2014/2228(INI)

Proposition de résolution

Considérant E bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

E bis. considérant que la portée et l'étendue de l'impact du PTCI sur les pays en développement sont incertaines et qu'il convient de nouer un dialogue avec ces pays sur l'impact du PTCI;

Or. en

3.6.2015

A8-0175/5

Amendement 5

Bart Staes, Yannick Jadot, Ska Keller
au nom du groupe Verts/ALE

Rapport

A8-0175/2015

Bernd Lange

Négociations du partenariat transatlantique de commerce et d'investissement (PTCI)
2014/2228(INI)

Proposition de résolution

Considérant G bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

G bis. considérant que les systèmes réglementaires de l'Union européenne et des États-Unis présentent des différences en matière de protection de la santé humaine et de l'environnement, y compris la sécurité alimentaire et l'information des consommateurs, en raison de cultures politiques et juridiques différentes et eu égard à des écarts entre les approches, les objectifs et les méthodes d'analyse de risques;

Or. en

3.6.2015

A8-0175/6

Amendement 6

Bart Staes, Yannick Jadot, Ska Keller
au nom du groupe Verts/ALE

Rapport

A8-0175/2015

Bernd Lange

Négociations du partenariat transatlantique de commerce et d'investissement (PTCI)
2014/2228(INI)

Proposition de résolution

Considérant G ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

G ter. considérant que la condition préalable à l'obtention d'une compatibilité réglementaire plus grande, sans mettre en péril les normes existantes et futures de l'Union dans les domaines de la santé et de l'environnement, consiste à établir une distinction claire entre les domaines dans lesquels les objectifs et les niveaux de protection sont similaires et ceux dans lesquels ils divergent; que dans les domaines dans lesquels les objectifs et les niveaux de protection sont similaires, des approches communes ou une reconnaissance mutuelle pourraient être envisagées, alors que dans ceux dans lesquels les niveaux de protection divergent clairement, la coopération devrait se concentrer sur un échange d'informations ou une harmonisation vers le haut;

Or. en

3.6.2015

A8-0175/7

Amendement 7

Bart Staes, Yannick Jadot, Ska Keller
au nom du groupe Verts/ALE

Rapport

A8-0175/2015

Bernd Lange

Négociations du partenariat transatlantique de commerce et d'investissement (PTCI)
2014/2228(INI)

Proposition de résolution

Considérant H bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

H bis. considérant que la nature fondamentalement différente de la loi américaine sur les substances toxiques (Toxic Substances Control Act) par rapport au règlement REACH est communément acceptée et que, pour cette raison, le PTCI n'entend pas harmoniser les deux systèmes; que, néanmoins, les négociations concernent la future coopération en matière de mise en œuvre du règlement REACH, en dépit des avis fortement divergents en matière de gouvernance des risques liés aux produits chimiques et de l'opposition fondamentale des États-Unis envers le règlement REACH; qu'il n'y a aucun avantage à coopérer sur la mise en œuvre de ces lois divergentes;

Or. en

3.6.2015

A8-0175/8

Amendement 8

Bart Staes, Yannick Jadot, Ska Keller

au nom du groupe Verts/ALE

Rapport

A8-0175/2015

Bernd Lange

Négociations du partenariat transatlantique de commerce et d'investissement (PTCI)

2014/2228(INI)

Proposition de résolution

Considérant I bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

I bis. considérant que, d'après les estimations, les coûts pharmaceutiques représentent 1,5 % du PIB européen, et que toute augmentation de la protection de la propriété intellectuelle induite par le partenariat transatlantique pourrait dès lors avoir des effets négatifs sur les dépenses de santé;

Or. en

3.6.2015

A8-0175/9

Amendement 9

Bart Staes, Yannick Jadot, Ska Keller

au nom du groupe Verts/ALE

Rapport

A8-0175/2015

Bernd Lange

Négociations du partenariat transatlantique de commerce et d'investissement (PTCI)

2014/2228(INI)

Proposition de résolution

Considérant I ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

I ter. considérant qu'il existe une différence d'approche réglementaire considérable entre l'Union et les États-Unis en ce qui concerne le point de départ moyen en matière d'émissions dans le contexte de la réduction des émissions moyennes de gaz à effet de serre des véhicules légers et les ambitions dans ce domaine; que ce domaine ne devrait donc pas faire l'objet d'une reconnaissance mutuelle;

Or. en

3.6.2015

A8-0175/10

Amendement 10

Bart Staes, Yannick Jadot, Ska Keller
au nom du groupe Verts/ALE

Rapport

A8-0175/2015

Bernd Lange

Négociations du partenariat transatlantique de commerce et d'investissement (PTCI)
2014/2228(INI)

Proposition de résolution

Considérant N bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

N bis. considérant qu'il existe la crainte que les dispositions proposées en matière de coopération réglementaire concernant les actes ayant ou étant susceptibles d'avoir une influence significative sur le commerce et l'investissement entre l'Union et les États-Unis:

– accordent aux États-Unis des droits formels concernant les actes d'exécution adoptés conformément à l'article 291 du traité FUE, tandis que le Parlement européen ne dispose d'absolument aucun droit de regard sur les actes d'exécution;

– accordent aux États-Unis le droit d'ouvrir un dialogue réglementaire concernant l'adoption de dispositions législatives nationales par les États membres, y compris un examen en commun des moyens éventuels de promouvoir la compatibilité réglementaire;

– rendent en pratique la tâche plus difficile à l'Union lorsqu'il s'agit d'aller au-delà du plus petit dénominateur commun en matière d'instruments internationaux, en raison des engagements pris vis-à-vis de la coopération réglementaire internationale et de la mise en œuvre des instruments

AM\1064280FR.doc

PE558.912v01-00

financiers auxquels ils ont contribué;

Or. en

3.6.2015

A8-0175/11

Amendement 11

Bart Staes, Yannick Jadot, Ska Keller
au nom du groupe Verts/ALE

Rapport

A8-0175/2015

Bernd Lange

Négociations du partenariat transatlantique de commerce et d'investissement (PTCI)
2014/2228(INI)

Proposition de résolution

Considérant N ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

N ter. considérant que les législateurs et les régulateurs de l'Union et des États-Unis ont adopté des approches très différentes en ce qui concerne la lutte contre les émissions de gaz à effet de serre et le changement climatique; que la lutte contre les graves menaces engendrées par le changement climatique et le maintien de l'intégrité des politiques adoptées en matière de changement climatique devraient prendre le pas sur la promotion du commerce;

Or. en

3.6.2015

A8-0175/12

Amendement 12

Yannick Jadot, Ska Keller
au nom du groupe Verts/ALE

Rapport

A8-0175/2015

Bernd Lange

Négociations du partenariat transatlantique de commerce et d'investissement (PTCI)
2014/2228(INI)

Proposition de résolution

Paragraphe 1 – partie introductive

Proposition de résolution

Amendement

1. *adresse* à la Commission, *dans le cadre des* négociations en cours sur le PTCI, *les recommandations suivantes:*

1. *demande* à la Commission *de cesser les* négociations en cours sur le PTCI *jusqu'à ce que la consultation des parlements des États membres reconferme le mandat de négociation du Conseil du 18 juin 2013:*
(le reste du paragraphe 1 est supprimé)

Or. en